



RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00199

Numéro SIREN : 342 253 630

Nom ou dénomination : SAINT ASTIER DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 11/05/2017 sous le numéro de dépôt 1219

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PERIGUEUX

3 place Yves Guéna 24009 PERIGUEUX CEDEX
TEL: 05 53 45 60 00
INTERNET : www.infogreffe.fr
SERV VOCAL: 0 899 70 22 22

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET VILAINE ET ASSOCIES

6 avenue Jacques Cartier
44800 Saint-Herblain

V/REF : KL

N/REF : 87 B 199 / 2017-B-1219

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE PERIGUEUX certifie qu'il a reçu le 04/05/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2016.

Concernant la société

SAINT ASTIER DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny
24110 Saint-Astier

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-1219 le 11/05/2017

R.C.S. PERIGUEUX 342 253 630 (87 B 199)

Fait à PERIGUEUX le 11/05/2017,

LE GREFFIER





Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SAINT ASTIER DISTRIBUTION

Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny
24110 SAINT ASTIER

S.A.S. au capital de 40 000 €
R.C.S. PERIGUEUX 342 253 630

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Octobre 2015 au 30 Septembre 2016

Certifié Conforme

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
■ cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700 000 22



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	15 808 235	5 623 655	10 184 579	11 034 527
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	142 637	65 014	77 622	80 235
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	65 014	65 014		2 612
FONDS COMMERCIAL (1)	77 622		77 622	77 622
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 100 510	5 558 640	9 541 869	10 392 622
TERRAINS	2 173 280	119 882	2 053 398	2 093 620
CONSTRUCTIONS	9 797 384	3 698 935	6 098 448	6 598 060
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	2 369 747	1 126 487	1 243 259	1 553 189
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	760 098	613 335	146 762	147 753
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	565 087		565 087	561 669
PARTICIPATIONS	487 549		487 549	486 028
TITRES IMMOBILISES DIVERS	2 000		2 000	
PRETS	75 538		75 538	75 640
ACTIF CIRCULANT	4 859 822	116 926	4 742 895	5 102 976
STOCKS ET EN-COURS	3 364 969	21 233	3 343 735	3 222 178
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	9 494		9 494	11 612
MARCHANDISES	3 355 475	21 233	3 334 241	3 210 566
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	866 036	95 693	770 343	663 093
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	367 482	95 693	271 789	227 371
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	498 553		498 553	435 722
CREANCES DIVERSES (3)	277 891		277 891	832 076
DISPONIBILITES	280 734		280 734	320 329
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	70 191		70 191	65 296
TOTAL GENERAL	20 668 057	5 740 582	14 927 475	16 137 503

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	(1 677 802)	(1 761 481)
CAPITAL	40 000	40 000
RESERVES	4 000	4 000
RESERVE LEGALE	4 000	4 000
REPORT A NOUVEAU	(1 805 481)	(1 597 237)
RESULTAT DE L'EXERCICE	83 678	(208 243)
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	(1 677 802)	(1 761 481)
 PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	 49 099	 58 099
PROVISIONS POUR RISQUES	49 099	58 099
 DETTES (1)	 16 556 177	 17 840 885
DETTES FINANCIERES (2)	12 349 858	13 035 764
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	12 343 982	13 029 888
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	5 876	5 876
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	907	713
DETTES D'EXPLOITATION	2 784 353	3 172 988
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 994 547	2 271 646
DETTES FISCALES ET SOCIALES	733 756	843 852
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	56 050	57 489
DETTES DIVERSES	1 421 058	1 631 418
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	41 603	98 379
AUTRES DETTES DIVERSES	1 379 455	1 533 039
 TOTAL GENERAL	 14 927 475	 16 137 503
(1) Dont à plus d'un an	8 632 841	9 751 310
Dont à moins d'un an	7 923 336	8 089 575
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	2 534 737	2 170 540



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	26 496 101	26 736 709
VENTES DE MARCHANDISES	25 935 459	26 241 789
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	22 725	23 283
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	375 867	293 946
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>26 334 053</i>	<i>26 559 020</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	69 704	66 402
TRANSFERTS DE CHARGES	20 945	46 762
AUTRES PRODUITS	71 398	64 525
CHARGES D'EXPLOITATION	26 065 664	26 569 049
ACHATS DE MARCHANDISES	20 212 278	20 600 684
VARIATION DES STOCKS	(114 674)	(109 501)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	56 693	40 809
VARIATION DES STOCKS	2 118	16 053
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	1 754 021	1 819 378
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	522 165	473 455
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 024 110	2 123 792
CHARGES SOCIALES	600 843	613 339
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	900 886	872 217
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	61 467	47 820
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		49 099
AUTRES CHARGES	45 752	21 898
RESULTAT D'EXPLOITATION	430 437	167 660
PRODUITS FINANCIERS	9 911	12 908
PARTICIPATIONS	339	342
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	9 572	12 563
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT		3
CHARGES FINANCIERES	361 054	385 057
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	361 054	385 057
RESULTAT FINANCIER	(351 142)	(372 149)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	79 295	(204 488)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 075	21 238
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	18 075	21 238
CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 691	24 992
SUR OPERATIONS DE GESTION	194	5 230
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	13 497	19 555
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		207
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 383	(3 754)
<i>Total des produits</i>	<i>26 524 088</i>	<i>26 770 856</i>
<i>Total des charges</i>	<i>26 440 409</i>	<i>26 979 100</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	83 678	
PERTE NETTE COMPTABLE		(208 243)
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	9 000	12 000

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	15 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 12 ans
- Constructions :	15 à 30 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 25 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 2 500 actions de 16 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	142 637			142 637
Immobilisations corporelles	15 082 167	60 250	41 907	15 100 511
Immobilisations financières - titres	486 029	4 289	768	489 549
Immobilisations financières - créances	75 641	10 149	10 252	75 538
	15 786 474	74 688	52 927	15 808 235

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	62 402	2 613		65 015
Immobilisations corporelles	4 689 544	898 274	29 178	5 558 641
	4 751 947	900 887 (*)	29 178	5 623 656

(*) Dont dotation :	
. linéaire	661 255
. dégressive	239 632
. exceptionnelle	

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	58 100		9 000	49 100
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	116 163	61 468	60 704	116 927
	174 263	61 468 (*)	69 704 (*)	166 026
(*) Dont :				
. exploitation		61 468	69 704	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	-
- montants repris parce que devenus sans objet :	9 000

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- Un litige de restitution de ristournes auprès de fournisseurs, représentant pour la société une somme de 49 k€. La cour d'appel a infirmé le jugement du tribunal de commerce de Paris et a ordonné le paiement des sommes antérieurement encaissées. La société a comptabilisé les sommes payées à son actif dans l'attente de la décision de la cour de cassation.

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	75 538		75 538
Créances d'exploitation	866 036	866 036	
Créances diverses	277 891	277 891	
Charges constatées d'avance	70 192	70 192	
	1 289 657	1 214 119	75 538

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 556 656	2 556 656		
Emprunts bancaires (1)	9 787 327	1 160 361	4 347 638	4 279 327
Emprunts & dettes financières divers (2)	5 876			5 876
Avances, acompte reçus sur commandes	907	907		
Dettes d'exploitation	2 784 353	2 784 353		
Dettes diverses	1 421 059	1 421 059		
Produits constatés d'avance				
	16 556 178	7 923 336	4 347 638	4 285 203
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				21 919
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				1 059 297
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				-

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et d'un magasin de bricolage et se ventile de la façon suivante :

- Hypermarché	18 434 516
- Station-service	5 415 992
- Magasin de bricolage	2 483 545
	<u>26 334 053</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	10
- Agents de maîtrise	6
- Employés	<u>66</u>
	82

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 119 700 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière de reconstitution de fonds de roulement.

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2016.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 107 445 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession d'immobilisations corporelles	12 729	14 498
Cession d'immobilisations financières	768	3 577
Pénalités et amendes	194	-
	13 691	18 075

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère ASD.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	1 195 304
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	1 199 808

Pour mémoire plus-value en sursis d'imposition : La société SAINT ASTIER DISTRIBUTION détient également à son actif des terrains acquis auprès de la société SOPEDIS. Ces deux sociétés faisant partie du même groupe d'intégration fiscale, la plus value réalisée lors de la cession, d'un montant de 462 k€, a été neutralisée et est en sursis d'imposition.

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (hypothèque sur ensemble immobilier, nantissement du fonds de commerce).

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective de commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3.00 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 35 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible (cadres et agents de maîtrise) – moyen (employés)
- table de mortalité : INSEE 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 123 000 €

Entreprises liées

	S.A.S. ASD	S.A.R.L. LD EAU
Participations	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Créances diverses	156 558	4 163
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	9 000	-
Charges financières	-	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Jean-Michel PELLE
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Expert judiciaire près la Cour d'Appel de Bordeaux
2 Quai de Brazza - 33100 Bordeaux
Tél. : 05.56.81.95.95 - Fax : 05.56.52.12.33
Siret : 399 792 407 00047

SAINT-ASTIER DISTRIBUTION
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 40 000 €

Siège Social : Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny
24110 SAINT ASTIER

RCS PERIGUEUX : 342 253 630



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

SOCIETE SAINT-ASTIER DISTRIBUTION RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le **30 septembre 2016** sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la **Société SAINT-ASTIER DISTRIBUTION**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de mes appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de votre Société. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes de l'annexe figurant dans la rubrique règles et méthodes comptables, exposent les principes relatifs aux modalités de présentation des comptes.
- Dans le cadre de mes appréciations des règles et méthodes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.



Fait à Bordeaux, le 9 mars 2017

Jean-Michel PELLE

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name and extending downwards and to the left.



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	15 808 235	5 623 655	10 184 579	11 034 527
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	142 637	65 014	77 622	80 235
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	65 014	65 014		2 612
FONDS COMMERCIAL (1)	77 622		77 622	77 622
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 100 510	5 558 640	9 541 869	10 392 622
TERRAINS	2 173 280	119 882	2 053 398	2 093 620
CONSTRUCTIONS	9 797 384	3 698 935	6 098 448	6 598 060
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	2 369 747	1 126 487	1 243 259	1 553 189
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	760 098	613 335	146 762	147 753
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	565 087		565 087	561 669
PARTICIPATIONS	487 549		487 549	486 028
TITRES IMMOBILISES DIVERS	2 000		2 000	
PRETS	75 538		75 538	75 640
Documents soumis au contrôle d'un commissaire aux comptes				
ACTIF CIRCULANT	4 859 822	116 926	4 742 895	5 102 976
STOCKS ET EN-COURS	3 364 969	21 233	3 343 735	3 222 178
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	9 494		9 494	11 612
MARCHANDISES	3 355 475	21 233	3 334 241	3 210 566
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	866 036	95 693	770 343	663 093
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	367 482	95 693	271 789	227 371
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	498 553		498 553	435 722
CREANCES DIVERSES (3)	277 891		277 891	832 076
DISPONIBILITES	280 734		280 734	320 329
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	70 191		70 191	65 296
TOTAL GENERAL	20 668 057	5 740 582	14 927 475	16 137 503

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	(1 677 802)	(1 761 481)
CAPITAL	40 000	40 000
RESERVES	4 000	4 000
RESERVE LEGALE	4 000	4 000
REPORT A NOUVEAU	(1 805 481)	(1 597 237)
RESULTAT DE L'EXERCICE	83 678	(208 243)
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	(1 677 802)	(1 761 481)
Documents soumis au contrôle d'un commissaire aux comptes		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	49 099	58 099
PROVISIONS POUR RISQUES	49 099	58 099
DETTES (1)	16 556 177	17 840 885
DETTES FINANCIERES (2)	12 349 858	13 035 764
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	12 343 982	13 029 888
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	5 876	5 876
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	907	713
DETTES D'EXPLOITATION	2 784 353	3 172 988
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 994 547	2 271 646
DETTES FISCALES ET SOCIALES	733 756	843 852
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	56 050	57 489
DETTES DIVERSES	1 421 058	1 631 418
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	41 603	98 379
AUTRES DETTES DIVERSES	1 379 455	1 533 039
TOTAL GENERAL	14 927 475	16 137 503
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	8 632 841 7 923 336	9 751 310 8 089 575
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	2 534 737	2 170 540



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	26 496 101	26 736 709
VENTES DE MARCHANDISES	25 935 459	26 241 789
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	22 725	23 283
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	375 867	293 946
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	26 334 053	26 559 020
REPRISES SUR PROVISIONS	69 704	66 402
TRANSFERTS DE CHARGES	20 945	46 762
AUTRES PRODUITS	71 398	64 525
CHARGES D'EXPLOITATION	26 065 664	26 569 049
ACHATS DE MARCHANDISES	20 212 278	20 600 684
VARIATION DES STOCKS	(114 674)	(109 501)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	56 693	40 809
VARIATION DES STOCKS	2 118	16 053
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	1 754 021	1 819 378
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	522 165	473 455
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 024 110	2 123 792
CHARGES SOCIALES	600 843	613 339
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	900 886	872 217
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	61 467	47 820
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		49 099
AUTRES CHARGES	45 752	21 898
RESULTAT D'EXPLOITATION	430 437	167 660
PRODUITS FINANCIERS	9 911	12 908
PARTICIPATIONS	339	342
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	9 572	12 563
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT		3
CHARGES FINANCIERES	361 054	385 057
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	361 054	385 057
RESULTAT FINANCIER	(351 142)	(372 149)
Documents soumis au contrôle d'un commissaire aux comptes		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	79 295	(204 488)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 075	21 238
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	18 075	21 238
CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 691	24 992
SUR OPERATIONS DE GESTION	194	5 230
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	13 497	19 555
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		207
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 383	(3 754)
Total des produits	26 524 088	26 770 856
Total des charges	26 440 409	26 979 100
BENEFICE NET COMPTABLE	83 678	(208 243)
PERTE NETTE COMPTABLE		
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	9 000	12 000

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	15 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 12 ans
- Constructions :	15 à 30 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 25 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

Capital

Le capital social se compose de 2 500 actions de 16 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	142 637			142 637
Immobilisations corporelles	15 082 167	60 250	41 907	15 100 511
Immobilisations financières - titres	486 029	4 289	768	489 549
Immobilisations financières - créances	75 641	10 149	10 252	75 538
	15 786 474	74 688	52 927	15 808 235

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	62 402	2 613		65 015
Immobilisations corporelles	4 689 544	898 274	29 178	5 558 641
	4 751 947	900 887 (*)	29 178	5 623 656

(*) Dont dotation :	. linéaire	661 255
	. dégressive	239 632
	. exceptionnelle	

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	58 100		9 000	49 100
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	116 163	61 468	60 704	116 927
	174 263	61 468 (*)	69 704 (*)	166 026
(*) Dont :				
. exploitation		61 468	69 704	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	-
- montants repris parce que devenus sans objet :	9 000

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- Un litige de restitution de ristournes auprès de fournisseurs, représentant pour la société une somme de 49 k€. La cour d'appel a infirmé le jugement du tribunal de commerce de Paris et a ordonné le paiement des sommes antérieurement encaissées. La société a comptabilisé les sommes payées à son actif dans l'attente de la décision de la cour de cassation.

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	75 538		75 538
Créances d'exploitation	866 036	866 036	
Créances diverses	277 891	277 891	
Charges constatées d'avance	70 192	70 192	
	1 289 657	1 214 119	75 538

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 556 656	2 556 656		
Emprunts bancaires (1)	9 787 327	1 160 361	4 347 638	4 279 327
Emprunts & dettes financières divers (2)	5 876			5 876
Avances, acompte reçus sur commandes	907	907		
Dettes d'exploitation	2 784 353	2 784 353		
Dettes diverses	1 421 059	1 421 059		
Produits constatés d'avance				
	16 556 178	7 923 336	4 347 638	4 285 203

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	21 919
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	1 059 297
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	-

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et d'un magasin de bricolage et se ventile de la façon suivante :

- Hypermarché	18 434 516
- Station-service	5 415 992
- Magasin de bricolage	2 483 545
	<u>26 334 053</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	10
- Agents de maîtrise	6
- Employés	66
	<u>82</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 119 700 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière de reconstitution de fonds de roulement.

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2016.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 107 445 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession d'immobilisations corporelles	12 729	14 498
Cession d'immobilisations financières	768	3 577
Pénalités et amendes	194	-
~~Documents soumis au contrôle d'un commissaire aux comptes~~	13 691	18 075

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère ASD.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	1 195 304
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	1 199 808

Pour mémoire plus-value en sursis d'imposition : La société SAINT ASTIER DISTRIBUTION détient également à son actif des terrains acquis auprès de la société SOPEDIS. Ces deux sociétés faisant partie du même groupe d'intégration fiscale, la plus value réalisée lors de la cession, d'un montant de 462 k€, a été neutralisée et est en sursis d'imposition.

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (hypothèque sur ensemble immobilier, nantissement du fonds de commerce).

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective de commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3.00 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 35 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible (cadres et agents de maîtrise) – moyen (employés)
- table de mortalité : INSEE 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 123 000 €

Entreprises liées

		S.A.S. ASD	S.A.R.L. LD EAU
Participations		-	-
Créances rattachées à des participations		-	-
Créances diverses		156 558	4 163
Emprunts et dettes financières divers	Documents soumis au contrôle d'un commissaire aux comptes	-	-
Produits de participation		-	-
Autres produits financiers		9 000	-
Charges financières		-	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SAINT ASTIER DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny - 24110 ST ASTIER
342 253 630 RCS PERIGUEUX

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 20 MARS 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 83 678,96 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 83 678,96 euros
Au compte "report à nouveau" 83 678,96 euros
A l'apurement a due concurrence des pertes antérieures

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 20 mars 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Alexandre MUR





Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Florent SABIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE PERIGUEUX**
3 Place Yves Guéna
24009 PERIGUEUX CEDEX



Saint Herblain, le 3 mai 2017

BORDEREAU D'ENVOI DE DOCUMENTS

Karine LESSARD vous souhaite bonne réception des documents ci-après :

Dossier : **SAS SAINT ASTIER DISTRIBUTION**

342 253 630 RCS PERIGUEUX

Mesdames,

Vous trouverez ci-inclus, le dossier de dépôt des comptes clos le 30 septembre 2016 de la société référencée ci-dessus, à savoir :

- . Un exemplaire de l'affectation du résultat ;
- . Un exemplaire du bilan actif/passif/compte de résultat et annexes ;
- . Un exemplaire du rapport du commissaire aux comptes ;
- . Un chèque de 45,48 euros libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement

Karine LESSARD
Service juridique

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

■ cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain

B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté

TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700 000 22